

## **Histoire politique de la France (des années 1870 à nos jours)**

### *Affaires pénales, controverses judiciaires et actions policières*

CM 20h, semestre 1, jeudi 11h30-13h30, amphi 5 (Émile Zola)

---

Ce cours présente une introduction à l'histoire politique de la France des années 1870 aux années 2000. Il doit être envisagé en articulation avec vos enseignements de Droit constitutionnel (L1) et d'Introduction à la science politique (L1). Ces éléments seront approfondis dans les cours de Vie politique (L2) et de Socio-histoire des institutions politiques (L3). L'objectif est de revenir sur les connaissances acquises au lycée et, au travers d'éclairages sur des événements et des moments précis, de proposer une intelligibilité aux principales configurations politiques qui se sont entremêlées et succédées depuis plus de 150 ans. Pour cela, l'analyse de faits-divers, d'opérations policières et de scandales judiciaires sera privilégiée et considérée comme révélatrice d'un « air du temps » et de tendances profondes du monde politique ou de la société française.

Les séances devront être préparées en amont à partir de ressources (textes, vidéos, podcasts...) mises en ligne sur l'espace numérique dédié. Chacun des cours sera divisé en 5 courtes séquences : récit des événements ; implications politiques à l'époque ; implications sociales à l'époque ; résonances actuelles ; questions (*un document matrice, à compléter à chaque séance est disponible en format .doc sur e-campus*).

L'évaluation finale (examen terminal, janvier 2024) portera non seulement sur le contenu des dix séances mais également sur l'ensemble du travail préparatoire et sur les prérequis (programme du lycée) qui auront été signalés ou évoqués en cours.

### **PLAN DU COURS**

*Des documents et références seront mis en ligne à chaque séance*

#### **1°) Introduction : De la lente fondation de la III<sup>e</sup> République aux crises de la V<sup>e</sup> République**

- Régimes et périodisations politiques.
- Une histoire politique et sociale.
- Faits-divers, actions policières et scandales judiciaires : des révélateurs des configurations politiques et sociales.
- Plan de travail, objectifs et attentes du cours.

#### **2°) Le meurtre de Hautefaye (années 1870) : la République au cœur des affrontements politiques ?**

Ce fait-divers (le lynchage et la crémation, en août 1870, d'un jeune aristocrate périgourdin) ayant révolté les contemporains permet d'aborder les imaginaires et les forces politiques s'affrontant à la fin du Second empire, quelques semaines avant la proclamation d'une III<sup>e</sup> République (4 septembre 1870) qui mettra plusieurs années à s'institutionnaliser (avec les lois constitutionnelles de 1875) et demeurera longtemps contestée par des forces politiques anciennes (monarchistes, bonapartistes) ou émergentes (nationalistes, socialistes).

Revenir sur ce meurtre collectif permet également de restituer l'entremêlement entre les facteurs écologiques (la sécheresse, les conflits autour de l'eau), les conditions économiques ou les appartenances sociales et les préférences politiques.

#### **3°) L'affaire Dreyfus (1894-1906) : du scandale judiciaire au renforcement de l'État de droit et de la République**

En décembre 1894, la condamnation pour intelligence avec l'ennemi du colonel Dreyfus, sanctionnée par la déportation perpétuelle au bagne et une peine de dégradation militaire ne relève pas seulement de

l'erreur judiciaire. Surtout, elle révèle bien plus que l'antisémitisme virulent de l'époque. L'affaire Dreyfus marque l'acmé des luttes politiques entre les partisans d'une République fondée sur l'égalité des droits individuels et les « nationalistes intégraux » souhaitant l'abolition du parlementarisme et défendant la primauté des « liens naturels » sur le contrat social. La réhabilitation de Dreyfus (1906) marque l'issue de vastes mobilisations et recompositions politiques : le modèle républicain apparaît alors victorieux, enraciné et articulé autour d'un clivage droite-gauche renouvelé.

#### **4°) L'affaire Durand ou le « Dreyfus ouvrier » (1910-1918) : la lente reconnaissance des droits syndicaux et du monde ouvrier**

En novembre 1910, Jules Durand secrétaire du syndicat des charbonniers du Havre est condamné à la peine capitale suite à la mort d'un ouvrier tué au cours d'un affrontement avec des collègues grévistes lui reprochant de ne pas avoir cessé le travail. Durand n'était pas présent lors de cette bagarre dramatique mais il est accusé de complicité d'assassinat : Jules Durand paie ainsi le prix des affrontements idéologiques et des longues grèves qui marquaient alors l'un des principaux ports français. Ce « crime judiciaire » impulsé par le patronat du Havre est combattu par une vaste mobilisation syndicale et associative. La peine de mort est commuée par le président de la République en sept années de détention (31 décembre 1910). Jules Durand est libéré en février 1911 avant d'être gracié sept ans plus tard. La Première Guerre mondiale a en effet contribué à une meilleure reconnaissance de la place des ouvriers dans la société française et leur intégration politique dans la République apparaît alors mieux assurée. Dans les années suivantes, la lutte des classes va cependant prendre de nouvelles formes.

#### **5°) L'affaire Stavisky et ses suites (années 1930) : de l'émeute du 6 février 1934 aux mobilisations antifascistes**

La découverte en janvier 1934, par la Sûreté nationale, du corps d'Alexandre Stavisky après qu'il s'est suicidé dans un chalet de Chamonix conduit à l'un des plus grands scandales politico-financiers du 20<sup>e</sup> siècle. Au-delà des incertitudes sur les causes de la mort d'un escroc connu pour ses accointances dans les mondes policiers et politiques, cette disparition est utilisée par les ligues d'extrême droite afin d'attiser les contestations de rue contre le régime républicain. Les mobilisations du 6 février 1934 et les tentatives d'assaut de l'Assemblée nationale marquent l'acmé de troubles qui firent vaciller la III<sup>e</sup> République. Elles conduisirent à la démission du président du Conseil et à la constitution d'une coalition antifasciste (manifestation du 12 février 1934) annonciatrice de la victoire électorale du Front populaire en 1936.

#### **6°) Les rafles antisémites de l'été 1942 : la collaboration de l'État français à l'extermination des Juifs d'Europe**

Suite à la défaite militaire de l'été 1940, les pleins pouvoirs accordés au maréchal Pétain et l'avènement de l'État français de Vichy sont considérés comme une « divine surprise » par l'Action française et la plupart des mouvements engagés dans l'opposition à la République. À peine installé, le régime de Vichy promulgue une législation antisémite et un « statut des Juifs », devançant les attentes de l'occupant en la matière. Les appareils policiers et judiciaires sont ainsi engagés dans une politique de répression antisémite (dépossession économique, interdictions professionnelles, internement...) qui spolie et fragilise des centaines de milliers de personnes. La contribution de l'État français à l'entreprise génocidaire menée par le III<sup>e</sup> Reich passe notamment par des arrestations et des rafles perpétrées par la police et la gendarmerie, tant en zone dite libre qu'en zone occupée. Celles menées à l'été 1942 (notamment la « rafle du Vel d'Hiv ») furent particulièrement dramatiques, alimentant plusieurs convois vers les camps d'extermination (Auschwitz, Sobibor) situés dans les territoires polonais annexés par le Reich. Les exactions des forces de l'ordre françaises, et notamment l'arrestation d'enfants, contribuèrent aussi à progressivement délégitimer le régime de Vichy.

### **7°) La manifestation policière du 13 mars 1958 et la chute de la IV<sup>e</sup> République (mai 1958) : de la dépendance des régimes politiques aux forces armées**

Alors que le gouvernement français s'est engagé dans une « guerre sans nom » mais particulièrement destructrice contre les indépendantistes algériens, les policiers parisiens sont la cible d'opérations meurtrières menées par le Front de libération nationale (FLN). Appelant à des mesures de protection contre les attentats (couvre-feu, internement administratif...) constitutives d'un véritable État d'exception et revendiquant des améliorations de leur condition matérielle (traitement, régime des retraites...), des milliers de policiers parisiens descendent illégalement dans la rue et se rassemblent devant l'Assemblée nationale. Cette manifestation subversive soutenue par des députés d'extrême droite (Jean-Marie Le Pen) contribue à affaiblir la IV<sup>e</sup> République, lâchée par les forces de l'ordre et qui s'effondrera deux mois plus tard sous les coups de boutoir d'une partie de l'armée soutenant l'action insurrectionnelle du Comité de salut public d'Alger.

### **8°) Des descentes de police au *Manhattan* (1977) à la « dépenalisation de l'homosexualité » (août 1982) : l'arrivée de la gauche au pouvoir et la politisation des sexualités**

La V<sup>e</sup> République proclamée le 4 septembre 1958 a été ébranlée par les événements de mai 1968. Même si la droite conserve le pouvoir pendant une dizaine d'années, les contestations culturelles et sociales se multiplient tout au long des années 1970. En matière de sexualité notamment, la France demeure régie par des textes qui apparaissent particulièrement conservateurs et inégalitaires : l'homosexualité continue ainsi d'être réprimée, en particulier au travers de la surveillance et des rafles policières dans les lieux de rendez-vous. En mai 1977, une descente de police au *Manhattan* génère de multiples contestations et les procès qui s'en suivirent entraînent la mobilisation d'une partie de la gauche en passe de devenir majoritaire, ce qu'elle n'avait jamais été sous la V<sup>e</sup> République. Après la victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981, le ministre de l'Intérieur exige de la police nationale qu'« aucune discrimination, à plus forte raison aucune suspicion, ne saurait peser sur des personnes en fonction de leur seule orientation sexuelle ». Un an plus tard, les alinéas des articles du 330 et 331 du Code pénal, définissant notamment un âge minimal plus élevé pour les relations entre personnes du même sexe sont abrogés. La politisation des questions (homo-)sexuelles décline alors avant de resurgir au milieu des années 1990, avec la question du PACS (Pacte civil de solidarité) ouvrant la reconnaissance des unions entre personnes de même sexe.

### **9°) La mort de Zyed Benna et Bouna Traoré, les émeutes de 2005 et la racialisation de la question sociale**

Le 27 octobre 2005, la mort de deux adolescents, réfugiés dans un poste électrique de Clichy-sous-Bois (93), afin d'échapper à un contrôle d'identité et à une poursuite policière, est le déclencheur de près de trois semaines d'émeutes urbaines qui touchent plusieurs centaines de quartiers situés sur l'ensemble du territoire. L'État d'urgence est déclaré le 8 novembre afin d'apporter une réponse sécuritaire à l'une des plus importantes crises sociales de la V<sup>e</sup> République. En dépit des controverses politiques, ces émeutes, les plus importantes qu'ait connues l'Europe occidentale de l'après Seconde Guerre mondiale, n'ont pas entraîné de véritables conséquences institutionnelles. Le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, en sort renforcé et promeut sa stature d'homme d'État qui le conduit à la victoire aux présidentielles de 2007. La droite parlementaire se positionne sur des enjeux identitaires (immigration, sécurité, laïcité...) partagés avec l'extrême droite. À gauche, en particulier dans ses composantes extra-parlementaires, les émeutes de 2005 sont un moment important dans la prise de conscience progressive que l'appréhension de la société et de l'histoire françaises doit passer par une meilleure prise en compte des dimensions raciales des rapports sociaux et politiques.

### **10°) Bilan du cours ; retours sur les repères chronologiques et les régimes politiques ; préparation de l'examen**

## **QUELQUES MANUELS ET OUVRAGES DE SYNTHÈSE :**

*Des documents et références seront mis en ligne à chaque séance*

Les deux ouvrages de référence ayant inspiré les principaux chapitres de ce cours :

BLANCHARD Emmanuel, DENIS Vincent, HOUTE Arnaud, MILLIOT Vincent, *Histoire des polices en France, des Guerres de religion à nos jours*, Belin, 2020.

BERLIERE Jean-Marc (dir.), *Les grandes affaires criminelles du Moyen Âge à nos jours*, Perrin, 2020 (en particulier le chapitre de Christian Chevandier et celui de Fabien Gaveau).

*L'Histoire de France* parue entre 2012 et 2015 sous la direction de Joël Cornette aux éditions Belin permet de contextualiser et d'illustrer (nombreux documents, riche iconographie) la plupart des événements évoqués dans ce cours. Voir les vol. 10 à 13 :

Sylvie APRILE, *La révolution inachevée, 1815-1870* ;

Vincent DUCLERT, *La République imaginée, 1870-1914* ;

Nicolas BEAUPRE, *Les Grandes guerres (1914-1945)* ;

Michelle ZANCARINI, Christian DELACROIX, *La France du temps présent, 1945-2005*).

Aux éditions du Seuil, dans la collection l'Univers historique (réédition en Points-Histoire), se référer à *l'Histoire de la France contemporaine* publiée entre 2012 et 2017 sous la direction de Johann Chapoutot. Voir en particulier les volumes de :

Quentin DELUERMOZ, *Le crépuscule des révolutions (1848-1871)* ;

Arnaud-Dominique Houte, *Le triomphe de la République (1871-1914)* ;

Jean-Michel GUIEU, *Gagner la paix (1914-1929)* ;

Jenny RAFLIK, *La république moderne. La IV<sup>e</sup> République* ;

Jean VIGREUX, *Croissance et contestations (1958-1981)* ;

Ludivine BANTIGNY, *La France à l'heure du monde, de 1981 à nos jours*.

Voir aussi les ouvrages datés mais pratiques de Michel WINOCK :

*La Fièvre hexagonale. Les grandes crises politiques 1871-1968*, Points Histoire, 2003.

*La France politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Points Histoire, 2003.

avec Serge BERSTEIN, *Histoire de la France politique* :

tome 3, *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Points Histoire, 2008.

tome 4, *La France recommencée de 1914 à nos jours*, Points Histoire, 2008.

*Evaluation* : Examen final (durée 2h : rédaction de trois courtes synthèses d'une page, deux liées à un chapitre, une transversale).

*Permanence sur RDV* (emmanuel.blanchard@uvsq.fr), jeudi après-midi, bureau 136

*Code apogée* : LDRT19A

*Espace e-campus, Moodle* : L1 Histoire politique de la France